

Gameflix, la plateforme de location et de livraison de jeux de société

Créée en 2021, la startup Gameflix propose des abonnements pour la location de jeux de société. La ludothèque en ligne compte déjà plus de 700 références.

Pour les amateurs de jeux de société en quête de nouvelles trouvailles, il devient vite coûteux de s'adonner à sa passion, s'il faut à chaque fois réaliser un nouvel achat pour tester des nouveaux opus. C'est la raison pour laquelle Robin Montpert et Alexandre Ackermann, deux amis qui ne comptent plus les week-ends passés à jouer ensemble, ont créé [Gameflix](#), une plateforme de location et de livraison de jeux de société par abonnement.

L'idée est simple, mais efficace. « *Il existe des milliers de jeux de société, au même titre qu'il existe des milliers de films ou de livres, mais il n'existe pas de plateforme dédiée à ça* », explique Alexandre Ackermann. À travers trois offres d'abonnement, les clients de Gameflix peuvent emprunter chaque mois entre un et quatre jeux de leur choix, dans un catalogue de plus de 700 références, qu'ils doivent rendre à l'issue de la période. Le prix ? Entre 9,99 euros et 24,99 euros par mois.

Louer plutôt que d'acheter

Parmi les jeux proposés, on retrouve les classiques Monopoly, Cluedo ou Time's Up, mais aussi les jeux populaires du moment comme Code Names, Citadelles

ou Munchkin. Là où la proposition de location semble la plus intéressante reste sur les jeux d'escape game qui sont à usage unique puisqu'une fois le scénario découvert et résolu, les joueurs n'y reviendront probablement pas. Gameflix permet donc de louer les Unlock ou Escape Box sans avoir ensuite à les stocker ou les revendre pour s'en débarrasser.

Avec 350 clients, la plateforme ne propose pour l'instant ses services qu'à Paris, Levallois-Perret et Clichy-la-Garenne. Rapidité, éveil, réflexion, stratégie... Gameflix propose des jeux pour tous les âges et tous les goûts, entre un et dix joueurs.

À lire aussi

L'abonnement, fléau écologique ou réponse à la surconsommation ?

Article écrit par HELOÏSE PONS